

49

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

# Le 19 juillet 2018

# A 18H30

# Ordre du jour :

# • APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

### DELIBERATIONS

- FINANCES
  - Décision Modificative n°1
- PERSONNEL
  - Création de poste adjoint administratif territorial (23h)
- TRAVAUX
  - Voirie 2018, choix prestataires
  - Rénovation appartement Mairie, choix prestataires
- ECOLE
  - Tarifs restauration scolaire
- SMABLA
  - Modification des statuts

# QUESTIONS DIVERSES

Le **19 juillet 2018** Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents : BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, MEUNIER Christian, ROLLAND Eric, VIALLE Patrick, FEUGIER Karine, ARNAUD Marie-Françoise, BARTHELEMY Marcel, CHOURREAU Gisèle, MICLO Damien

Absent(e)s: MEUGNIER Angélique, MATRAS Françoise, LAMBERTON Michel, MURE-RAVAUD Jérôme,

JEYMOND Astrid, FIORDALISI Christine Secrétaire de séance : CHOURREAU Gisèle

Pouvoirs : MEUGNIER Angélique → CREACH Yvan

Date de convocation: 13/07/2018

#### **COMPTE-RENDU**

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 19 juillet 2018 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

### La séance débute à 18H30

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SMVIC

Convention pour l'intervention des personnels communaux pour le compte des services eau et assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec SMVIC pour l'intervention des personnels communaux dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il convient de définir les modalités techniques et financières de mise à disposition des personnels communaux. Il est proposé de définir un tarif horaire de 23 € correspondant au coût horaire chargé moyen d'un agent d'exploitation du service eau et assainissement (19.29 €) plus les frais annexes (véhicules, téléphones, vêtements...) (3.71 €).

# > Voté à l'unanimité des membres présents

### FINANCES

#### Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'établir une décision modificative n°1 sur le budget Commune de Saint-Romans, à savoir :

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2315 : Immo en cours- inst.techn.		10 000.00 €
Total D 040 : Opération d'ordre entre section		10 000.00 €
D 2315 : Immo en cours-inst.techn.	10 000.00 €	
Total D 23 : Immobilisations en cours	10 000.00 €	

<sup>&</sup>gt; Voté à l'unanimité des membres présents

# PERSONNEL

# Création de poste d'adjoint administratif territorial (23h)

Mr Le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir pour le bon fonctionnement des services la création d'un poste :

Informations	Date de création du poste
A temps non complet	01/09/2018
Δ	

Voté à l'unanimité des membres présents

## TRAVAUX

#### Voirie 2018, choix prestataires

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric ROLLAND, Adjoint délégué qui informe le Conseil Municipal qu'une consultation pour les travaux de voirie 2018 a été lancée auprès des entreprises le 08 juin 2018. Les offres se décomposent comme suit :

Nom entreprise	Montant HT	Montant TTC
ROUTIERE CHAMBARD	51 940.00 €	62 328.00 €
EUROVIA DALA	56 330.00 €	67 596.60 €
COLAS	59 990.00 €	71 988.00 €
SAS CHEVAL TP	53 345.00 €	64 014.00 €

Lors de la réunion de la commission des travaux du 4 juillet 2018 il a été proposée de retenir l'entreprise ROUTIERE CHAMBARD.

# > Voté à l'unanimité des membres présents

#### Rénovation appartement Mairie, choix prestataires

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric ROLLAND, Adjoint délégué qui informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de rénover l'appartement n°1 dans le bâtiment de la mairie. Les offres se décomposent comme suit :

Nom entreprise	Montant HT	Montant TTC
SARL Caroën Isolation (réfection des peintures)	3 460.00 €	3 806.00 €
Bonnand et Fils SARL	5 308.30 €	6 369.96 €

Le devis de l'entreprise SARL Caroën Isolation a été accepté.

# > Voté à l'unanimité des membres présents

#### ECOLE

#### Tarifs restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 29 août 2017 fixant le prix du repas à 4.55 € et propose de reconduire ces tarifs du 1<sup>er</sup> Septembre 2018 au 31 décembre 2018.

# > Voté à l'unanimité des membres présents

#### SMABLA:

# **Modification des statuts**

Sans objet, cette délibération est annulée.

## • QUESTIONS DIVERSES

Information journée Tour de France

Aménagement du Village : Eric remet un plan des futurs travaux à chaque membre du Conseil afin que chacun puisse apporter ses éventuelles remarques lors de la prochaine commission qui sera ouverte à tous les conseillers.

PLU : rappel : il y a un cahier à la Mairie, afin que chacun note ses remarques si besoin. Porte de la Mairie : accord pour la faire repeindre en blanc, afin d'apporter une unité de couleurs sur la façade.

Fin de séance : 20 heures 15

Le Maire Yvan CREACH